

# Procédure de protection personnelle contre le Covid-19

PAR FANNIE ROCHEFORT EN COLLABORATION AVEC STÉPHANE  
GLOUTNEY ET ALAIN BEAULIEU

En réponse à la situation de pandémie déclarée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), SOLIDES se dote d'un plan d'urgence pour prévenir autant que possible une contagion rapide de ses employés et de ses locataires.

Dès aujourd'hui, avant que vous vous présentiez chez les locataires, les gestionnaires immobiliers vont entrer en contact avec eux afin de s'assurer qu'ils n'ont pas voyagé et qu'ils ne présentent pas de symptômes.

Les travaux non-urgents chez des locataires avec symptômes ou ayant voyagé récemment seront repoussés à plus tard.

Dans les cas d'urgence, les locataires seront avisés qu'ils devront s'isoler dans une pièce fermée et qu'un masque leur sera remis à votre arrivée.

1) Voici la trousse d'hygiène personnelle que votre employeur vous fournit et que vous devez avoir avec vous en tout temps :

- a. Une bouteille de savon
- b. Un flacon de désinfectant pour les mains
- c. Des gants de nitrile
- d. Masques à utilisation unique

2) Procédure d'utilisation des items de la trousse d'hygiène personnelle

**a. Gants**

- i. Portez vos gants dès que vous vous présentez sur le lieu de travail
- ii. Si vous devez sortir fumer et avant de manger, enlevez vos gants et jetez-les puis lavez ou désinfectez vos mains
- iii. Après votre pause ou votre repas, mettez une nouvelle paire de gants avant d'entrer sur les lieux de travail

**b. Savon**

- i. Si vous avez accès à de l'eau, lavez vos mains avec du savon liquide pendant au moins 20 secondes et séchez-les

**c. Désinfectant**

- i. Frottez vos mains avec une goutte ou deux de désinfectant en prenant soin toute la surface sur le dessus et le dessous de vos mains et entre vos doigts

**d. Masque**

- i. Placer le masque sur votre visage avec des mains propres
- ii. Changez-le s'il devient humide
- iii. Si vous devez l'enlever pour manger ou fumer, jetez-le

3) Pour les tous employés d'entretien, voici les directives d'hygiène à suivre jusqu'à nouvel ordre :

- a. Portez vos gants en tout temps pendant votre travail et changez-les selon les directives d'utilisation
- b. Si des locataires sont présents autour de vous, demandez-leur de rester à plus d'un mètre de vous
- c. Si les locataires ont des symptômes et que les travaux ne sont pas urgents, vous pouvez quitter et aviser votre gestionnaire
- d. Si les locataires ont des symptômes et que les travaux sont urgents, portez vos gants, mettez votre masque, remettez-lui un masque et demandez au locataire de s'isoler dans une pièce fermée comme prévenu
- e. En tout temps, après avoir retiré vos gants et en quittant votre lieu de travail, lavez ou désinfectez vos mains

4) Pour les appels de garde :

- a. Vous devez filtrer comme à l'habitude les appels pour déterminer s'ils sont urgents, mais vous ajouterez ces questions supplémentaires lors de l'appel :
  - i) Avez-vous voyagé depuis le 12 mars 2020?
  - ii) Avez-vous des symptômes de rhume ou de grippe?
- b. Si la réponse est oui à une de ces deux questions, vous allez demander à la personne de s'isoler dans une pièce à votre arrivée
- c. Avant d'arriver sur les lieux, portez un masque puis les gants et remettez un masque à la personne symptomatique, et demandez-lui d'aller s'isoler avant d'entrer
- d. Après votre travail, ou si devez prendre une pause, jetez vos gants, votre masque et lavez ou désinfectez vos mains
- e. Portez à nouveau un masque et des gants avant de reprendre votre travail